Ministère de l'Economie Office de la propriété intellectuelle

CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE PROTECTION POUR MEDICAMENT

Règlement (CE) No 469/2009 du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 concernant le certificat complémentaire de protection pour les médicaments

Date de dépôt du certificat complémentaire : 18.08.2016

Date de délivrance du certificat complémentaire : 18.10.2016

Numéro du certificat complémentaire : 93180

Titre du certificat complémentaire : "Alirocumab ou un dérivé pharmaceutiquement acceptable de

celui-ci (PRALUENT)"

Titulaire: AMGEN INC.

ONE AMGEN CENTER DRIVE

THOUSAND OAKS, CA 91320-1799 (US)

Date de dépôt et Numéro du brevet de base: 22.08.2008 EP 2215124

Titre du brevet de base : PROTÉINES DE LIAISON À UN ANTIGÈNE POUR LA

PROPROTÉINE CONVERTASE SUBTILISINE KEXINE DE TYPE 9

(PCSK9)

Date de première autorisation de mise sur le marché dans la communauté :23.09.2015

Ce certificat prendra effet à l'expiration du brevet de base.

Vu l'article 13 du règlement (CE) No 469/2009, le certificat complémentaire de protection viendra à terme le **23.09.2030**

Mandataire: OFFICE FREYLINGER S.A.

234, ROUTE D'ARLON 8001 STRASSEN (LU)

Pour le Ministre de l'Economie,

Lex Kaufhold Chargé de direction Office de la propriété intellectuelle